Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11.04.25
ID : 027-200065787-20250407-DEL_0037_2025-DE

PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	42
Votants par procuration	14
Absents	25
Total des votes	51

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril 2025 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :
Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme MONLON, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. CHEVREAU, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIEN, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M. FOUCOURT, M. BESSARD, M. LEBOUCHER
ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :
MME DA SILVA A M.BESSARD, MME ROULAND A M .BISSON, MME GILBERT A M.FOUCOURT, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, MME DUONG A M. LAMY, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. BEAUDOUIN, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. DUCLOS A M. CANTELOUP, MME QUESNEY A MME MONLON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M BLAS À MME BOURNISIEN
SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUTILLOY

N°DEL_0037_2025 Affectation des résultats 2024 - Budget annexe SPANC

Le Conseil communautaire vient d'adopter les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2024 pour le Budget annexe SPANC de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Il convient d'en affecter les résultats.

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2024. Ils s'élèvent à :

À + 365 461,02 € en fonctionnement ;
À + 80 010,24 € en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :
À 449,99 € en dépenses ;
À 18 573,00 € en recettes ;
Soit un excédent de financement de 18 123,01 €.

Il est proposé d'affecter :
80 010,24 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;
365 461,02 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

Aussi et au regard de ce qui précède,

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 027-200065787-20250407-DEL_0037_2025-DE

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-12,
VU l'instruction budgétaire M57 relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,
VU les compte de gestion et compte administratif de l'exercice 2024

CONSIDÉRANT les résultats d'exécution du budget annexe SPANC de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle pour l'exercice 2024,
CONSIDÉRANT qu'il convient, en priorité, d'affecter en réserves une somme au moins égale au besoin de financement d'investissement constaté,

Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

- **DE DÉCIDER** d'affecter les résultats des sections des comptes administratifs du budget annexe SPANC de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle pour l'exercice 2024 tel qu'indiqué ci-dessous.

80 010,24 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;
365 461,02 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

Pont-Audemer, le 7 avril 2025
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

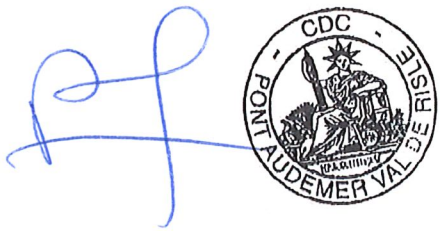

Francis COUREL